

INTRODUCTION

L'HFR possède une liste restreinte de médicaments (LM HFR) et une liste négative (LN HFR) validées par la commission des médicaments (ComMed). Tout médicament en dehors de ces listes est prescrit sur une ordonnance interne dite « hors-liste » (HL) validée par un pharmacien. L'augmentation de la charge de travail due à un nombre croissant d'ordonnances HL a conduit à faire un état des lieux en 2019 : 15 médicaments contribuent à 20 % des 9634 ordonnances HL ; ces dernières sont évitables dans 17 % des cas : médicament prescrit dans la LM HFR, dans la LN HFR, équivalent à une spécialité de la LM HFR ou doublons.

Trois axes d'amélioration ont été mis en place :

1. mise en liste des médicaments HL les plus prescrits,
2. formation des nouveaux médecins aux différents documents lors de leur journée d'introduction (LM HFR, LN HFR et tableau des équivalences thérapeutiques),
3. création d'étiquettes spécifiques (fig. 1) collées par les assistantes en pharmacie directement sur les ordonnances HL évitables avant renvoi dans l'unité de soins sans passage par le pharmacien.

MEDICAMENT DEJA PRESENT SUR LA LISTE DES MEDICAMENTS.	MEDICAMENT NON REMIS.
Pour la consulter : Axis → Liens pratiques → Liste des médicaments HFR	Raison : Directives ComMed : <input type="checkbox"/> la Liste négative des médicaments HFR, <input type="checkbox"/> la Guideline HFR Équivalences thérapeutiques, <input type="checkbox"/> la Substitution du Targin® (et génériques). Ces documents sont disponibles sous Axis → Commissions → Médicaments. Merci d'en prendre note et de substituer, le cas échéant.

Fig.1 : étiquettes spécifiques

Ce travail étudie l'impact de ces axes d'amélioration sur le nombre d'ordonnances HL à l'HFR.

METHODE

Etude comparative entre le 1^{er} semestre 2020 et le 1^{er} semestre 2021 avec analyse des éléments suivants :

1. nombre total d'ordonnances HL
2. nombre d'ordonnances HL évitables
3. nature d'ordonnances HL évitables

RESULTATS

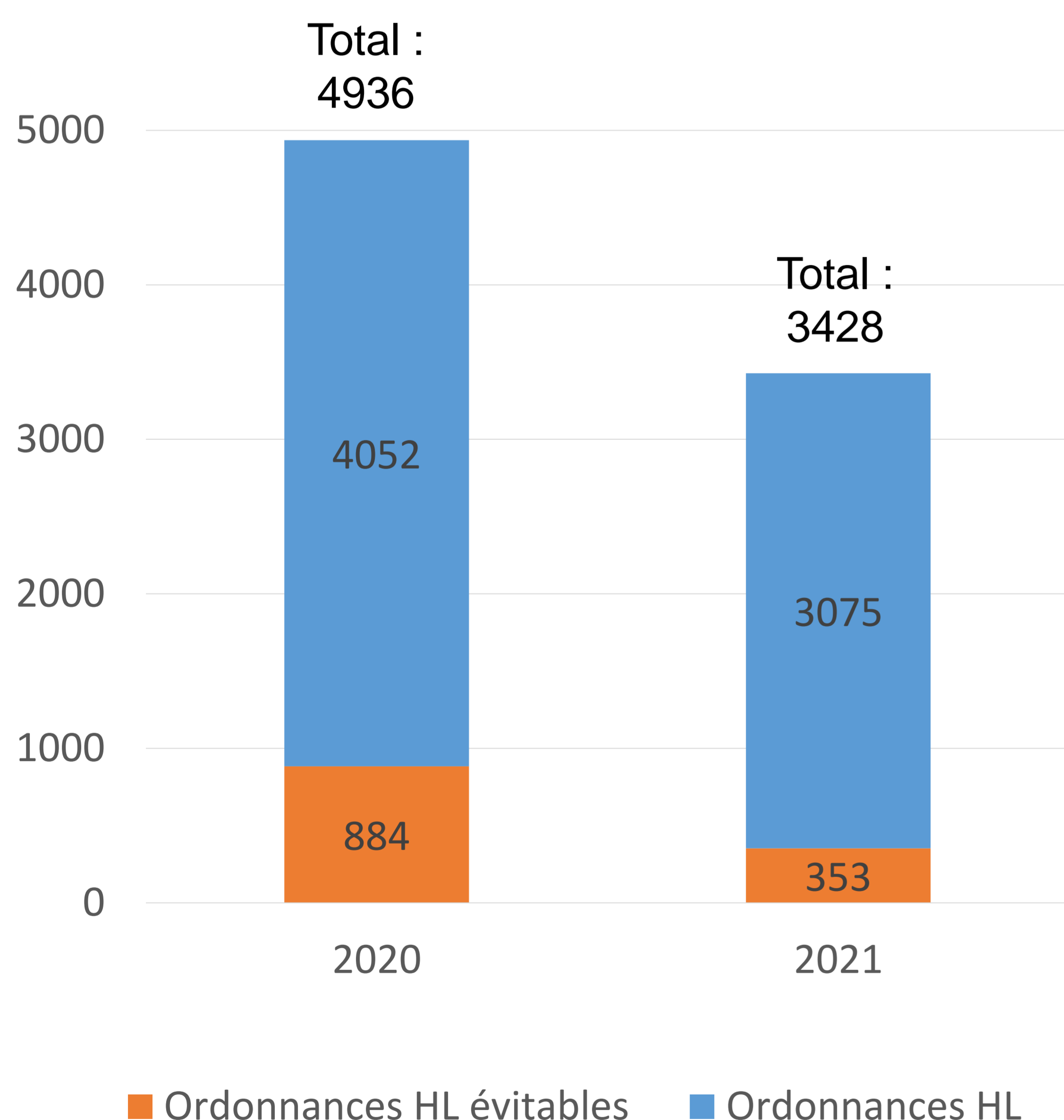


Fig. 2 : nombre d'ordonnances HL et d'ordonnances HL évitables entre le 1^{er} semestre 2020 et le 1^{er} semestre 2021

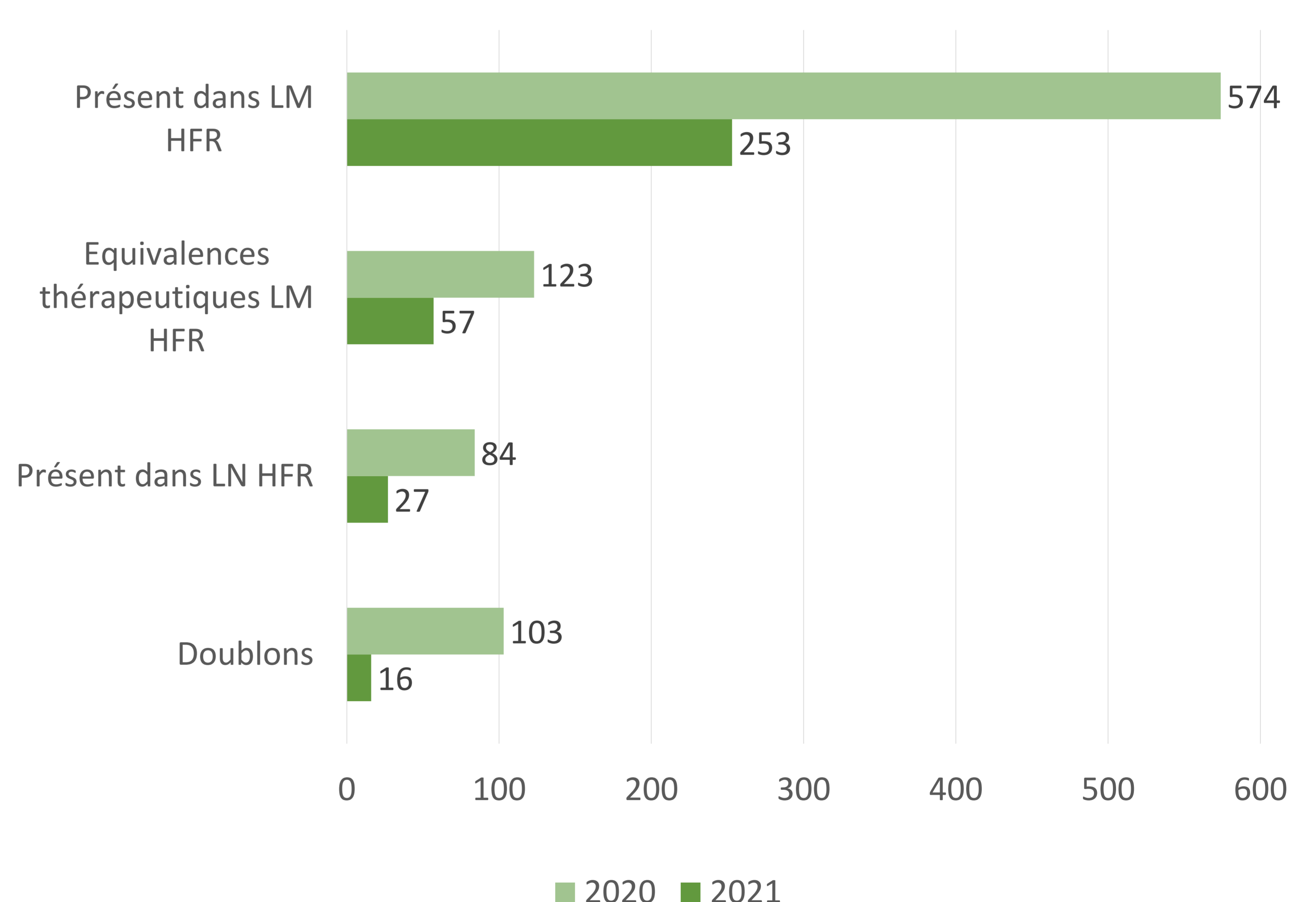


Fig. 3 : répartition des natures d'ordonnances HL évitables entre le 1^{er} semestre 2020 et le 1^{er} semestre 2021

Diminution de 30 % des ordonnances HL et de 60 % des ordonnances HL évitables

Diminution globale des ordonnances HL évitables mais toujours 2/3 d'ordonnances HL évitables avec des médicaments présents dans la LM HFR

CONCLUSION

Les **actions mises en place** ont montré leur **efficacité** permettant une diminution notable des ordonnances HL, et en particulier celles évitables, mais il reste **encore trop d'ordonnances HL évitables avec des médicaments présents dans la LM HFR.**

Une **2^{ème} phase d'amélioration** est en prévision afin de **réviser de manière pluridisciplinaire le processus de prescription** des médicaments au sein de l'HFR